



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Nutrition et alimentation humaine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Nutrition et alimentation humaine. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038680

**HAL Id: hceres-02038680**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038680>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Nutrition et alimentation humaine

de l'Université Montpellier 2 –  
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques  
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Nutrition et alimentation humaine

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-5 Industrie agro-alimentaire, alimentation

Demande n° S3LP150009243

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2)/site de Montpellier ; INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) - SupAgro / Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Nutrition et alimentation humaine* existe depuis 2005 et s'adresse à des étudiants en formation initiale classique ou en formation continue. Elle a pour objectif de répondre aux besoins des professionnels en matière d'hygiène alimentaire et aux attentes de la population dans le conseil et l'éducation nutritionnelle dans un souci de prévention mais également de formation. Elle se positionne dans un secteur de la nutrition, très investi de la santé publique et encore en très forte expansion.

Les emplois visés sont ceux de cadre moyen dans la restauration collective, les structures de santé publique (collectivités territoriales, direction des affaires sanitaires et sociales (DASS), centres d'examens pour la santé, comité d'éducation pour la santé...), industries alimentaires et pharmaco-diététiques, structures de recherche, établissements de soins (CHU, cliniques, ...).

Les enseignements sont à la fois scientifiques, opérationnels et professionnalisants, en adéquation avec les compétences à acquérir pour les métiers visés.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle (LP), portée par le département *Génie biologique* de l'IUT de Montpellier-Sète, est intégrée au dispositif LMD et participe à la filière de formation en nutrition de l'Université. Elle s'inscrit en continuité de la L2 *Sciences de la vie et de la terre* (SVT) et du DUT *Génie biologique*. Au sein de l'IUT de Montpellier-Sète, elle cohabite avec 16 autres LP.

Les contenus pédagogiques sont bien structurés au sein des unités d'enseignements et en cohérence avec les métiers visés. Près de 60 % des enseignements sont assurés par des professionnels et les domaines de l'alimentation, la nutrition, la qualité et la sécurité sont bien représentés, mais aussi celui de la communication.

Les professionnels participent au fonctionnement de la LP, notamment dans le cadre des enseignements dispensés et de l'encadrement du projet tuteuré, et à son évolution avec, ponctuellement, une sollicitation au suivi critique de la formation et, annuellement, leur présence au conseil de perfectionnement.

Le stage est de 16 semaines. Le panel des entreprises accueillant les stagiaires est vaste et cohérent avec la spécialité enseignée. Il importe de souligner une particularité de cette LP qui réside dans le taux de stages à l'étranger et dans les pays en voie de développement. Toutefois, il est regrettable que des partenariats ne soient pas formalisés.

L'évaluation de la formation reste insuffisante, notamment par les étudiants.

Le taux d'attractivité (360 dossiers par an déposés pour 28 à 30 places) est très satisfaisant. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, on peut saluer la qualité du suivi opéré par l'IUT. A l'analyse, c'est le taux de poursuite d'étude qui appelle une attention particulière car il apparaît fort élevé certaines années (50 % en 2009, 35 % en 2011). En outre, une interrogation demeure : un grand nombre d'insertions professionnelles se font en qualité de diététicien. Or, la grande majorité des inscrits en LP sont des étudiants provenant de BTS. Il serait donc souhaitable de montrer précisément en quoi la LP a été une plus-value pour l'insertion professionnelle de ces étudiants.

Le pilotage est globalement satisfaisant mais il serait opportun d'envisager une intégration plus significative des intervenants professionnels dans le pilotage et l'évolution de la formation, et de formaliser les résultats des réflexions menées dans ce contexte.

Globalement, la formation répond aux exigences de la LP par une interactivité forte avec le monde professionnel et une forte cohérence avec les besoins de celui-ci. La particularité de cette LP *Nutrition et alimentation humaine* est caractérisée par une ouverture vers les pays en développement où la demande autour de la nutrition est croissante (carences, dénutrition, transition nutritionnelle). Un partenariat avec l'Institut de Recherche et Développement est envisagé, probablement à ce titre.

- Points forts :

- Formation répondant aux besoins d'un bassin d'emplois.
- Contenus pédagogiques adaptés aux métiers visés par le diplôme.
- Fort taux de participation des professionnels aux enseignements du cœur de compétences.
- Bon suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Ouverture à l'international.

- Points faibles :

- Taux de poursuite d'études élevé certaines années.
- Manque de formalisation des partenariats professionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mener une réflexion afin d'endiguer le taux de poursuite d'études, fort élevé certaines années ; une piste de réflexion pourrait se situer au moment de la sélection des candidats pour faire évoluer le profil des étudiants et ainsi recruter des candidats qui souhaitent véritablement s'insérer professionnellement après la LP.

Il serait nécessaire de veiller à assurer l'évaluation de la formation par les étudiants.



# Observations de l'établissement

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des Formations et  
des Diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 Paris

**Objet :** Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation  
des dossiers de Licence et de Master.

**Présidence**  
**Université Montpellier 2**

Tél. +33(0) 467 143 012  
Fax +33(0) 467 144 808  
cfvu@univ-montp2.fr

**Affaire suivie par :**  
Jean-Patrick Respaut  
Vice-président de la commission  
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai  
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les  
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans  
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les  
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie  
Electronique, électrotechnique, automatique  
Informatique  
Physique  
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé  
Chimie  
Eau  
Ecologie Biodiversité  
Electronique Electrotechnique Automatique  
Energie  
Géosciences  
Informatique  
Mécanique  
Physique  
STIC pour l'écologie et l'environnement  
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés  
Création industrielle et CAO  
Ingénierie industrielle  
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement  
Management des organisations de sports et de loisirs  
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints  
Gestion technique de patrimoine immobilier social  
Contrôle et expertise du bâtiment  
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics  
Travaux publics et Environnement  
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

